

# Information COVID-19

Au Taillan-Médoc, le 24 avril 2020

Chères Taillanaises, chers Taillanais,

La crise sanitaire que nous traversons depuis le mois de mars va entrer dans une nouvelle phase à partir du 11 mai, date de fin de confinement strict annoncée par le Président de la République. Pour autant, cette date ne marque pas la fin de la lutte contre le coronavirus et il est essentiel que nous participions tous ensemble à créer un déconfinement qui permettra à la fois de reprendre le cours de nos activités, de faire repartir notre économie, de lutter contre l'isolement, les inégalités et les précarités, tout en continuant à nous préserver de la maladie. L'objectif principal reste le même : mettre fin à l'épidémie sur notre territoire et sauver des vies.

À partir du 11 mai, le service public communal va ainsi retrouver un fonctionnement plus classique, en adaptant de nouvelles mesures de protection des agents et des habitants. Vous retrouverez dans ce courrier l'évolution des mesures que je souhaite porter à votre connaissance, en complément de la lettre d'informations hebdomadaire que nous publions sur internet.

- **Pour garantir une reprise du service public**, l'administration communale rouvrira ses portes dès le 11 mai, en mettant en place les dispositifs barrières nécessaires (gel hydroalcoolique, plexiglas de sécurité, masque...). Ainsi, vous pourrez compter sur la réouverture de l'Hôtel de Ville, du Pôle Aménagement du Territoire et du Centre Communal d'Action Sociale. Nous vous demandons cependant de réduire autant que possible, dans un premier temps, vos déplacements et vos sollicitations aux demandes les plus urgentes. Le bureau de Poste du Taillan devrait également rouvrir ses portes le lundi 4 mai.

En revanche, et afin de continuer à éviter tout rassemblement, la médiathèque et l'école de musique resteront fermées jusqu'à nouvel ordre. Les activités associatives, ainsi que les réservations de salles sont toujours suspendues, notamment pour pouvoir assurer dans les meilleures conditions la reprise de l'école et l'accueil des enfants.

Les événements culturels et associatifs sont annulés jusqu'à mi-juillet, mais vous pouvez continuer de vous renseigner, grâce à la mise en ligne régulière de contenus qui peuvent parfois faire appel à votre participation.

- **Pour vous protéger, chaque habitant disposera d'un masque barrière**, en tissu, lavable et réutilisable. Afin d'harmoniser et sécuriser la distribution, celle-ci sera assurée par la Métropole, par voie postale, pendant les 15 premiers jours de mai. Cette méthode permet de réduire au maximum les contacts et les rassemblements en point retrait. Un numéro de téléphone sera également mis à disposition des habitants, à l'issue de la distribution, pour toute demande de complément.
- **Pour assurer le ramassage des déchets verts dès la fin du confinement**, nous organiserons une collecte du 11 au 13 mai. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 7 mai, en remplissant le [formulaire en ligne](#) sur le site de la commune. Des sacs, destinés à la collecte de ces déchets, peuvent être mis à votre disposition gratuitement par le Pôle Aménagement du Territoire et sont limités à 10 par foyer et par ramassage. Exceptionnellement, l'inscription et les demandes de sacs pourront se faire par téléphone, au 06 83 88 07 81.

- **Pour faciliter le retour à l'école**, nous accompagnerons les parents et garantirons les meilleures conditions possibles d'accueil et de sécurité, aux côtés de l'Éducation nationale. Le lundi 11 mai sera dédié uniquement aux enseignants et au personnel scolaire, pour l'organisation et la préparation des locaux. À partir du mardi 12 mai, les enfants des grandes sections, CP et CM2 pourront revenir à l'école, sur la base du volontariat des parents, dans des classes réduites à quinze élèves. Les autres niveaux de classes (petite et moyenne section, CE1, CE2 et CM1) ne reprendront l'école qu'à partir du lundi 25 mai, toujours par groupe restreint, en alternance. Concernant l'accueil périscolaire, nous ne disposons pas à ce jour d'informations suffisantes de la part de l'État pour indiquer précisément les modalités d'accueil. Nous communiquerons toutes les informations pratiques aux familles par mail, mais vous pourrez également les retrouver sur le site internet de la commune ou en envoyant un mail à [guichetunique@taillan-medoc.fr](mailto:guichetunique@taillan-medoc.fr).
- **Pour soutenir nos entreprises et nos commerces**, et en respectant toujours les mesures barrières, nous vous encourageons à privilégier par solidarité les commerces de la commune, les marchés de plein air et à favoriser les entreprises locales. En soutien, la commune annule les loyers de la période de confinement pour les locations municipales, supprime la taxe locale sur la publicité extérieure et n'applique aucune pénalité de retard. En complément des mesures de l'État et de la Région, nous avons également voté à la Métropole un fonds d'urgence à destination des entreprises de 1 à 5 salariés, à hauteur de 15,2 millions d'euros, mobilisable dès le 11 mai. Pour faciliter la reprise d'activité des entreprises, une plateforme a été créée pour l'achat de matériel de protection à destination exclusive des professionnels (masques, gels, visières...) : [stopcovid19.fr](http://stopcovid19.fr).
- **Pour l'accompagnement des plus fragiles et la lutte contre l'isolement**, la commune a débloqué les fonds nécessaires dès le début de la crise, notamment pour le CCAS, en complément des dons récoltés sur internet pour aider les plus démunis. Nous remercions chaleureusement tous les généreux donateurs qui ont ainsi participé à soulager le quotidien des Taillanais les plus fragiles pendant le confinement. Je tiens également à remercier les agents et les bénévoles qui se mobilisent, pour la ligne téléphonique solidaire, pour coudre les masques et les blouses, ou encore pour proposer leur aide. La commune continuera à accompagner les personnes qui font face à des situations de vie difficile. En Gironde, une plateforme téléphonique d'accompagnement médico-psychologique a été mise en place gratuitement au 0 800 710 890, du lundi au vendredi de 10h à 18h.
- **Pour vous informer**, nous continuerons à mettre en ligne la lettre hebdomadaire du « Strict Essentiel », jusqu'à la fin du mois de mai. Le journal municipal reviendra avec une édition spéciale déconfinement pour la période juin-juillet-août, en distribution dans toutes les boîtes aux lettres. Nous continuerons également à communiquer régulièrement sur les réseaux, sur notre page Facebook et sur le site internet de la commune.

Je suis convaincue que nous garderons ensemble cet état d'esprit de civisme et de responsabilité qui nous a habité pendant ces semaines de confinement. C'est ainsi que nous pourrions réduire progressivement les restrictions de libertés individuelles, favoriser la reprise de l'activité économique et retrouver ces liens sociaux et conviviaux auxquels nous sommes tant attachés.

Je remercie à nouveau tous les agents du service public, les commerçants et entrepreneurs, les associations et tous les bénévoles qui ont œuvré pendant cette crise. Elle n'est pas encore terminée et nous devons rester vigilants, au-delà du 11 mai, en continuant de contraindre nos interactions, en limitant nos déplacements et en prenant soin les uns des autres.

Bien sincèrement,

*Agnès VERSEY*